

Présenté par



L'importance de l'observation et de la planification dans la maîtrise des coûts de gestion des déchets : l'exemple de la Guadeloupe

Léa OIKNINE

Chargée de la planification des déchets
Service de l'Environnement et des Déchets
Région Guadeloupe
lea.oiknine@cr-guadeloupe.fr



SOMMAIRE

- 1 Contexte guadeloupéen : les chiffres-clés et le coût des déchets
- 2 La planification : des orientations pour maîtriser le coût de la gestion des déchets
- 3 Enjeu de l'observation : retour d'expérience de l'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe

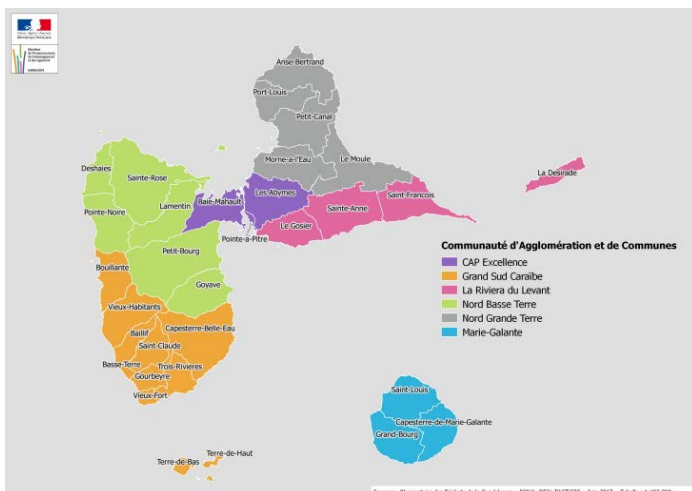


Contexte guadeloupéen : les chiffres-clés et le coût des déchets

1



Le contexte guadeloupéen : un archipel ultramarin au cœur de l'arc antillais



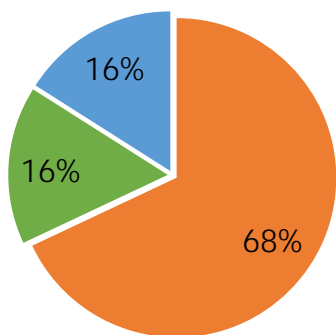
- Situé en plein cœur de l'arc antillais à 6 200 km de l'hexagone
- 400 000 habitants
- 1 434 km²
- 4 îles du Sud

- Une situation archipélagique (« double insularité des îles du Sud »)
- Une production de déchets qui se stabilise (370 000 tonnes), mais qui reste intrinsèquement liée à l'économie (tourisme) et au climat
- Une réorganisation de la compétence déchets en 2016 : 32 communes => 6 communautés (+ SYVADE)
- Les déchets : la 1^{ère} préoccupation environnementale des Guadeloupéens

Carte d'identité de la Guadeloupe



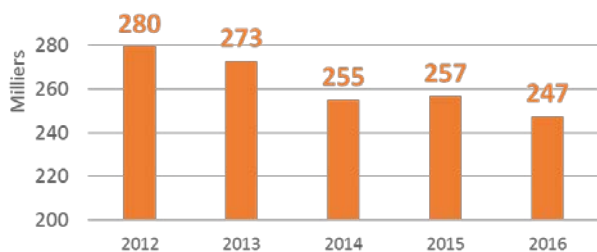
Les chiffres-clés des déchets (2016) : une nette amélioration en 10 ans, mais des efforts à poursuivre



■ Stockage

■ Valorisation Guadeloupe

Exutoire des déchets en Guadeloupe (2016)



Tonnage de déchets enfouis en ISDND (en milliers de tonnes)

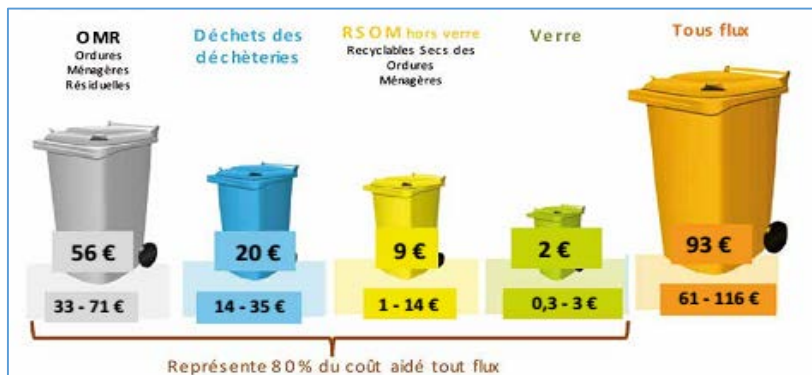
- Des filières qui se structurent (**16**) mais d'autres qui tardent à se rendre opérationnelles (mobilier ménager, déchets diffus spécifiques, textile-linge-chaussures...)
- **85,5 %** de la population couverte par un service de collecte sélective des emballages recyclables (29 % en porte à porte)
- **32 % de valorisation** des déchets, avec des performances très divergentes d'une filière à l'autre.
- Seulement **9 déchèteries** (22 000 tonnes), et un large recours aux collectes en porte à porte (92 %)
- Encore une grande dépendance à l'enfouissement mais une **réduction de 11 % du tonnage enfouis** depuis 2012



Le coût des déchets (2015) : la facture salée des déchets ultramarins

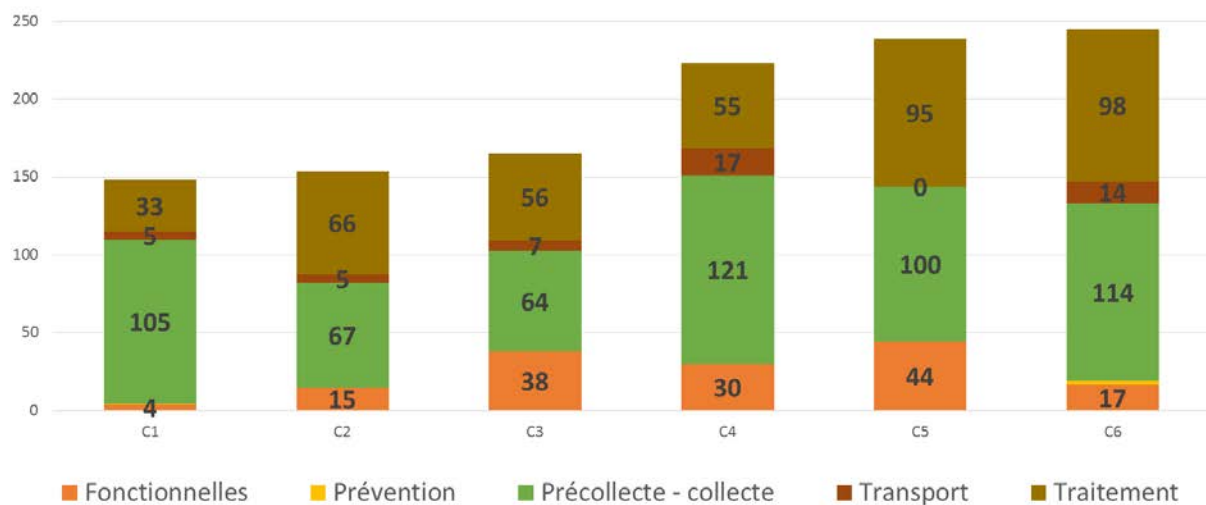


Coûts des déchets par flux, en €/HT/hab/an
 Guadeloupe (en haut)
 Hexagone (en bas)



- Le coût moyen des déchets payé par les collectivités guadeloupéennes : **179 € / hab** (entre 150 et 250 €/hab) contre **93 €** dans l'hexagone
- Soit **187 € / tonne** de déchet
- **60 à 70 M€** par an
- Une situation comparable aux autres collectivités d'outre-mer : **entre 159 et 198 € / hab**

Le coût des déchets (2015) : le transport pèse dans la balance



Comptabilité analytique : nature des coûts de la gestion des déchets des 6 EPCI guadeloupéennes

- Un coût très élevé de la **collecte (40 %) et du traitement (47%)** des déchets
 - Coût élevé du transport terrestre et maritime, (doubles pour les îles du Sud)
 - Eloignement de nombreuses usines de valorisation (12 % des déchets soit la moitié de ce qui est valorisé)
 - Poids de la collecte en porte à porte (onéreux)
 - Des tonnages d'ordures ménagères importants (365 kg/hab/an), qui partent en enfouissement
 - Des performances encore faibles sur les collectes des emballages

Le coût des déchets (2015) : des surcoûts supportés par nos collectivités, et in fine, par le contribuable



- **TEOM : à 150 € / hab en 2015 en moyenne**, devant tout autre territoire outre-mer ou français (Finistère : 57 €/tonne). **+50 % en 5 ans.**
- Taux de couverture : **87 %**, avec un taux de recouvrement très faible => Les EPCI puisent dans leur **budget général**.
- La « **reprise** » des matériaux ne rapporte pas **systématiquement** en outre-mer en raison des coûts du transport des matières premières secondaires.
- Les rétributions des **éco-organismes ne compensent pas** les frais réels de la gestion des déchets des filières REP. Exemple : en moyenne, le coût de gestion des emballages = 1 202 €/T avec une participation CITEO de 34 € (ADEME).
- Pour certaines filières / EPCI, les Guadeloupéens paient des **éco-contributions** alors qu'aucun service n'est assuré par les éco-organismes (exemple : mobilier ménager)



Filières REP : opportunité ou une menace pour les finances locales ?

- Objectif des filières REP : soulager le poids de la gestion de ces déchets par l'application du **principe « pollueur-payeur »** (metteur en marché).
- Résultat : la mise en œuvre des filières REP participe à l'amélioration du service public, au respect des prescriptions réglementaires, et contribue aux performances de valorisation. Mais, **certaines filières REP pèsent plus lourd dans le budget des collectivités guadeloupéennes** que dans le budget des « pollueurs ».
 - Contexte : **réduction budgétaire** et **fragilité financière** de certaines collectivités locales.
 - Perspectives techniques : Réduire les coûts en évitant les ruptures de charges, en optimisant le transport, en privilégiant le prétraitement et le recyclage aux Antilles-Guyane (exemple : AER).
 - Opportunités financières : Rechercher une **péréquation nationale** des coûts pour adapter les compensations des éco-organismes, dans une logique **d'équilibrage des inégalités territoriales** (soutiens spécifiques). Le cas échéant, étudier la possibilité de créer des **éco-organismes locaux**, avec une adaptation locale des barèmes amonts et des barèmes aval (ex : AGRIVALOR Guadeloupe).



La planification : des orientations pour maîtriser le coûts de la gestion des déchets

2



Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets : à quoi ça sert ?

L'art. 8 de la loi NOTRe du 7 août 2015 confie aux Régions la responsabilité d'élaborer et d'adopter un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

- **Coordonner** à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets ». Rôle de facilitateur de la Région
- Fixer les objectifs de réduction et de valorisation à échéance 6 et 12 ans, et définir les grandes orientations et les actions visant à **optimiser la gestion de nos déchets, réduire son impact sur notre environnement, tout en rationalisant les coûts de la gestion de nos déchets. Zoom sur la tarification incitative.**
- S'inscrire dans une dynamique **d'économie circulaire** : passer d'un modèle linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) à un modèle en boucle (produire des biens et services en limitant fortement la consommation et le gaspillage et en les recyclant en fin de vie). Un enjeu fort pour une gestion des déchets **de proximité** et pour **générer de l'activité et de la valeur ajoutée** dans un territoire très dépendant de l'importation des biens et exportation des déchets.



Planification régionale des déchets : quelles solutions pour maîtriser le coût de nos déchets

En attendant ce nouveau plan, c'est le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux qui est en vigueur, et qui vise à :

- **Réduire de 10 %** notre production de déchets d'ici 2028 via le réemploi, la réutilisation, le compostage, lutte gaspillage alimentaire, etc.

Le déchet le moins cher, c'est celui qu'on ne produit pas ! en particulier avec les soutiens de la Région, du FEDER, de l'ADEME et du Département dans le cadre de l'Appel à projets annuels « Prévention des Déchets en Guadeloupe »

- **Réduire drastiquement les quantités de déchets enfouies** en installation de stockage (-71 % entre 2013 et - 77% d'ici 2028), via la prévention, le tri à la source et la valorisation des déchets.

Le Plan de relance d'Eco-Emballages soutenu par la Région, le FEDER et l'ADEME permettront d'augmenter les performances de tri des emballages



Planification régionale des déchets : quelles solutions pour maîtriser le coût de nos déchets

- Réduire la fréquence des collectes en porte-à-porte des ordures ménagères (C1-3) : la collecte sélective en substitution (pas en +)
- Privilégier la collecte en déchèteries au porte-à-porte, en portant le nombre d'infrastructures à 20 à 29 sur le territoire à l'horizon 2028. + 8 dès 2022 => *La Région Guadeloupe souhaite en construire 6.*
- Eviter les ruptures de charge grâce à 5 nouveaux quais de transfert
- Faire assumer aux professionnels le coût de la gestion de leur déchets via la construction de déchèteries professionnelles et l'harmonisation des consignes d'accueil en déchèteries publiques
- Créer des filières locales de valorisation de déchets, créatrices d'emplois locaux et de valeur ajoutée, afin de valoriser 71 % de nos déchets dès 2022 et 77% à l'horizon 2028.
- Sensibiliser – communiquer (+ concertation / nouveau plan)



Source : <http://www.sictom-morestel.com/decheteries>



Enjeu de l'observation : retour d'expérience de l'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe

3



Objectifs de l'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe



Créé en décembre 2013 à l'initiative de la Région Guadeloupe, l'ADEME, la DEAL et le Département, l'Observatoire a pour objectif de répondre chaque année aux questions que l'on peut se poser en matière de déchets : comment évolue la production de déchets des ménages et des activités économiques ? Quelle est la performance de collecte ? Quelle est la part de déchets faisant l'objet d'une valorisation ?

L'observatoire incarne « une fonction support », un nouveau service public où les acteurs des filières déchet peuvent puiser la matière dont ils ont besoin pour construire leurs politiques publiques, suivre la performance et l'efficacité de leurs politiques publiques et guider les stratégies entrepreneuriales.

- la planification déchets (connaissance très fine des filières).
- Les études de faisabilité de nouvelles filières locales.
- Le suivi annuel de la mise en œuvre du Plan Déchets (suivi des indicateurs du plan)
- Le suivi des indicateurs de performances du PO FEDER 2014-2020.

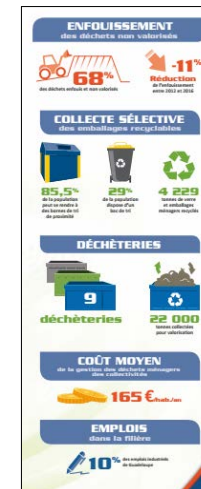
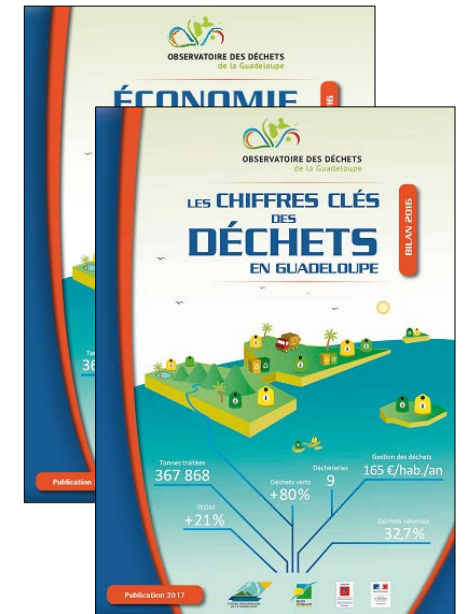
Etre bien informé pour prendre des décisions éclairées !



L'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe : ça ressemble à quoi ?



- o 1 chargé de mission, hébergé par l'ADEME (contrat aidé)
- o 1 comité de pilotage dynamique, composé des membres fondateurs
- o Des cofinancements ADEME, Région, DEAL, Département
- o Une publication annuelle et des supports de communication



Missions de l'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe

L'Observatoire des Déchets, c'est aussi un outil d'animation, pour :

- o Réunir chaque année tous les acteurs locaux autour des chiffres-clés des déchets (source de motivation)
- o Communiquer auprès des collectivités, aux entreprises et au grand public. Cette année, distribution d'affiches et dépliants grand public
- o Développer la prospective : études spécifiques liées aux enjeux régionaux (collecte sélective des emballages, déchets d'activités économiques...)
- o Organiser des formations, des journées techniques pour les acteurs locaux de la gestion des déchets (agents, élus, ...)
- o Accompagner les collectivités dans le remplissage des matrices ComptaCoût



Parcours

Formation à la matrice des coûts
(prochaines sessions
mai et juin 2017)

Accompagnement au remplissage
des matrices des coûts

Observatoire des déchets

Restitutions
aux services et aux élus

Résultats depuis 2014

5 sessions de formation
69 participants de 16 collectivités

14 collectivités accompagnées
17 matrices 2013 à 2015

Chiffres-clés 2013 et 2015

Février 2017
Projet restitution DOM juin 2017



L'Observatoire des Déchets de la Guadeloupe : un outil qui évolue par et pour les acteurs locaux

Dans une démarche d'amélioration continue, et afin de toujours s'adapter aux besoins et aux demandes des collectivités locales, l'Observatoire se développe d'année en année :

- o De nouveaux partenariats (CNFPT)
- o De nouvelles filières observées (BTP)
- o De nouvelles études, de nouveaux outils, de nouveaux ateliers techniques...
- o Et bien plus encore ... ! Pour en savoir +, rendez-vous sur <http://dechets-guadeloupe.fr/>





Merci de votre attention !



OBSERVATOIRE DES DÉCHETS
de la Guadeloupe

